

Éditorial

Frédéric AUDREN

Ce numéro propose une galerie de portraits. Les personnalités croquées ici n'avaient, jusqu'à présent, que rarement retenu l'attention des historiens. Certaines d'entre elles ont participé aux activités du mouvement leplaysien, voire exercé quelques responsabilités en son sein. Ainsi Jacques Bardoux et René de Kerallain interviennent devant la Société d'économie sociale ou dans les Congrès qu'elle organise de concert avec les Unions de la paix sociale et publient dans *La Réforme sociale*, tandis que le magistrat Jules Lacointa est, lui, un dirigeant majeur du mouvement leplaysien, siégeant au conseil d'administration de la Société d'économie sociale dès 1882. Les influences leplaysiennes dans l'échantillon de personnalités ici étudiées sont parfois plus diffuses et indirectes comme dans le cas du juriste belge Arthur Levoz, héraut de la protection de l'enfance, qui fut un disciple du pénaliste Adolphe Prins, membre de la Société belge d'économie sociale. Par cette forte présence des juristes, ce numéro prolonge l'enquête, inaugurée dans le numéro 135-136 (2002), sur les liens entre les professionnels du droit et le mouvement de Frédéric Le Play¹. L'action et la réflexion de ces figures font pleinement écho à plusieurs thèmes récurrents de la science sociale leplaysienne. Qu'il soit monarchiste ou libéral, chaque auteur ici étudié appelle de ses vœux une réforme des mœurs adaptée aux besoins du temps présent. Adossant ces ambitions réformatrices sur des compétences intellectuelles attestées et des expertises raisonnées, il leur donne, le plus souvent, une orientation foncièrement conservatrice mais non exempte d'un esprit de nouveauté et d'ouverture.

1. « Les juristes et l'École de Le Play », *Les Études sociales*, n°135-136, 1-2, 2002,

La question de l'éducation est au cœur de ce dossier. Excellent connaisseur de l'Angleterre et de son modèle éducatif, Jacques Bardoux est l'initiateur et le concepteur d'une institution populaire originale, la Fondation universitaire de Belleville. Il prolonge cet intérêt en présidant, entre 1934 et 1956, le conseil d'administration de l'École des Roches, inspirée par des *news schools* privées anglaises². Le Belge Arthur Levoz, juriste engagé dans la réforme du système pénal, rejette le tout répressif pour promouvoir un « modèle protectionnel ». Objectif prioritaire, la protection de l'enfance passe alors par une alliance du médical et du pédagogique pour « le redressement des anomalies psychiques de l'enfant ». Cette nouvelle façon de considérer « l'intérêt de l'enfant », s'appuyant sur les progrès d'une pédagogie scientifique, n'est pas, on l'aura compris, sans ambiguïtés. Haut magistrat, Jules Lacoïnta ne fut quant à lui pas étranger aux préoccupations pédagogiques (il enseigne plusieurs années à l'Institut catholique de Paris). Mais, il s'est surtout illustré par de nombreux travaux sur le droit pénal italien, sur la réforme pénitentiaire ou encore sur l'organisation de la famille et l'autorité paternelle. Son opposition farouche à la politique religieuse de la République le conduit à démissionner de son poste d'avocat général à la Cour de cassation en 1880. Lacoïnta partage avec René de Kerallain de très fortes réticences vis-à-vis de la forme républicaine quand elle n'est plus celle « des Ducs » (D. Halévy). Animé d'une vision élitiste de la société, Kerallain, connu pour être le traducteur de l'anthropologue britannique Sumner Maine, vilipende pages après pages l'esprit démocratique qu'il accable de tous les maux. La question éducative se retrouve enfin dans l'action de colonisation abordée, dans un dernier article, à partir du cas des « services du contrôle politique » dans la Protectorat français du Maroc. Formés à la « méthode Lyautey », des acteurs de ces services, le colonel Berriau et le lieutenant colonel Huot, se caractérisent par leur remarquable connaissance du milieu local et de la culture indigène. Ces contrôleurs se sont ainsi illustrés par leurs efforts pour refréner, autant que possible, les appétits du lobby colonialiste, notamment dans le domaine des terres rurales et des espaces forestiers³.

Ce numéro se clôt sur la publication de la première partie de la riche et abondante correspondance de deux figures éminentes de la Science sociale tourvillo-leplaysienne, Paul de Rousiers et Robert Pinot. Couvrant la période

2. « L'École des Roches. Creuset d'une éducation nouvelle », *Les Études sociales*, n°127-128, 1-2, 1998.

3. Voir également, Jean-Yves Puyo, « Lyautey et la politique forestière du Protectorat marocain : des influences leplaysiennes tardives ? », in A. Savoye, F. Cardoni (éd.), *Frédéric Le Play. Parcours, audience, héritage*, Paris, ParisTech, Collection Sciences Sociales, 2007, p. 239-262.

1886-1891, les quarante quatre lettres publiées ici constituent un document remarquable à la fois sur l'amitié qui unit les deux hommes, mais aussi sur le fonctionnement et les activités du groupe de la Science sociale. Cette édition traduit, une nouvelle fois, les efforts des *Études sociales* pour inventer de nouveaux gisements archivistiques de nature à approfondir notre compréhension de l'histoire des sciences humaines et sociales.

Frédéric Audren